



Maîtriser les baux commerciaux

Cette formation vise à fournir aux professionnels de l'immobilier intervenant sur des locaux commerciaux une connaissance claire et complète du statut des baux commerciaux selon le droit français. Elle aborde les règles essentielles concernant le contenu des baux, leur durée, le loyer, les charges, ainsi que la gestion et la cession des baux. Cette expertise juridique permet d'accompagner efficacement les clients dans leurs opérations immobilières commerciales tout en repérant les situations complexes requérant une expertise complémentaire. Les acquis garantissent une meilleure sécurisation des transactions et une gestion optimisée des relations locatives commerciales.



Informations générales

Durée : 7,00 heures

Profils des stagiaires : Professionnels de l'immobilier spécialisés en locaux commerciaux, agents, négociateurs et conseillers.

Nombre de participants par session : 15 maximum

Pré-requis : Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Objectifs pédagogiques

Comprendre le champ d'application du statut des baux commerciaux. Identifier les principales clauses d'un bail commercial. Comprendre les règles relatives à la durée, au loyer et aux charges. Connaître les principes de révision, renouvellement et résiliation des baux commerciaux. Identifier les modalités et enjeux de la cession d'un bail commercial. Repérer les situations nécessitant une expertise juridique complémentaire.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

Définition et champ d'application du statut des baux commerciaux. Conditions d'accès au statut et types de locaux concernés. Principaux textes législatifs et réglementaires associés. Clauses relatives à la description des locaux, destination et usage. Clauses financières : loyer, révision, charges et dépôts de garantie. Clauses relatives à la durée, renouvellement et résiliation anticipée. Principes de révision, renouvellement et résiliation du bail. Modalités et enjeux de la cession du bail et du local commercial. Identification des situations complexes nécessitant un avis juridique externe.



Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans leur domaine. Leur expérience opérationnelle leur permet d'illustrer la formation par des exemples concrets, des retours d'expérience, des études de cas et des mises en situation professionnelles.



Accessibilité

Les besoins liés à une situation de handicap peuvent être étudiés afin d'adapter, lorsque cela est possible, les modalités pédagogiques et organisationnelles.



Moyens pédagogiques & techniques

Supports numériques, documentation juridique actualisée, fiches mémo sur les clauses types, quiz intermédiaires, études de cas pratiques, modèles de contrats et grilles d'analyse des baux commerciaux.



Suivi & évaluation des résultats

La formation comprend un suivi rigoureux avec émargement, évaluation diagnostique initiale, évaluations formatives au cours des modules par QCM et étude de cas, ainsi qu'une évaluation finale sous forme de QCM et d'analyse de situation. Une évaluation de satisfaction est recueillie à l'issue. L'attestation de formation est délivrée après validation de ces éléments.



Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.

Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par :

Modalités d'évaluation : Attestation de formation remise au participant après participation active et réalisation des évaluations prévues.

Indicateurs Qualité : Note de la formation : / 10